



## BULLETIN D'INFORMATIONS

<i>EDITORIAL</i> .....	2
------------------------	---

### SOMMAIRE

<i>BULLETINS D'informations</i> .....	3
<i>LA VIE DU CERCLE</i> .....	4
<u>Où et quand contacter les responsables du cercle ?</u> .....	4
<u>La carte de membre</u> .....	4
<i>Le coin des Voileux</i> .....	5
<u>Information de la Fédération Française de Voile :</u> .....	5
<u>Ecole de Voile :</u> .....	5
<i>QUELQUES RAPPELS</i> .....	6
<u>Les règlements :</u> .....	6
<u>Appel des cotisations :</u> .....	6
<u>Appel des licences de voile :</u> .....	6
<u>Demande de réservation d'emplacement :</u> .....	6
<i>PROGRAMME DU CERCLE</i> .....	7
<i>Agrandissement du port de la flotte</i> .....	8
<i>Appel aux membres disponibles</i> .....	9

**Documents attendus en retour :** (seulement pour les retardataires)

- Réservation d'emplacement 1997,
- Photo d'identité,
- Règlement de cotisation 1997,
- Demande de licence

## EDITORIAL

Il paraît difficile actuellement de concilier dans notre cercle

- notre désir de privilégier un climat amical,
- le peu d'intérêt ou d'attention de ceux qui sont souvent très occupés, peu motivés ou tout simplement un peu négligents,
- la patience qu'il faut avoir pour faire avancer les choses,
- l'amour du travail bien fait, fait dans les temps, fait de manière précise et complète,
- l'envie de se donner et de demander à d'autres de se donner aussi,
- la nécessité de veiller aux dépenses et de les juguler.

Et pourtant, l'effort à faire semble compris par la presque totalité des membres et notre cercle reste un modèle de dynamisme pour ceux qui nous connaissent.

Pour les quelques 10% restants que je m'excuse d'avoir un peu malmenés pour leur retard d'envoi de photos, le tout petit effort à faire consiste à accepter de prendre sur son temps 15 minutes tous les deux mois pour lire les informations qui arrivent et y répondre.

Est-ce trop demander ? Vous serez tous alors des gens formidables.

H.R.BAIN

<b>BULLETINS D'INFORMATIONS</b>
---------------------------------

Il apparaît que le bon moyen de porter à la connaissance des membres des informations importantes ne soit pas le BIM. (exemple, l'appel des cotisations, ou le retour des fiches de mouillage).

Nous allons désormais désolidariser les appels importants du bulletin même si, pour des questions de coût, lettre et BIM (avec lettre au-dessus du BIM) se retrouvaient dans la même enveloppe et nous verrons bien si les choses se passent mieux.

Le problème du comment communiquer reste posé et que ceux qui entrevoient des solutions nous aident en nous transmettant leur savoir faire.

Un autre problème s'est posé cette fois, celui de savoir si vous avez bien reçu tous les numéros. Pour le passé, voilà la liste des BIM expédiés depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 95 :

BIM 9502 - 9504 - 9505 - 9506 - 9507 - 9509 - 9510 - 9511 - 9512

BIM 9602 - 9604 - 9606 - 9607 - 9609 - 9611 - 9612

Désormais, chaque bulletin portera le numéro habituel (année+mois) suivi d'un numéro d'ordre dans l'année.

En effet, notre système de numérotation vous permettait de connaître la date d'émission sans vous permettre de vérifier si votre collection était complète.

Nous conseillons à chacun de les garder dans une chemise au moins sur 2 ans car souvent nous faisons référence à des bulletins passés.

## LA VIE DU CERCLE

### Où et quand contacter les responsables du cercle ?

Le responsable de l'activité portuaire : Yves Ferrasson

Mouillage dans l'avant port, réservation de places, travaux dans l'avant port :  
Au Club House du cercle presque tous les jours de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h

**Tél 05 46 09 59 30**

**Portable 06 07 28 67 20**

La secrétaire du club : Anne Rohrbacher

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30

**Tél 05 46 09 64 75**

**Fax 05 46 09 54 89**

Le Président : Henri-René Bain

Tous les jours de 9 h à 19 h

**Tél 05 46 09 64 75**

**Fax 05 46 09 54 89**

Le secrétariat du cercle étant actuellement au domicile du Président, il n'y a pas pour le moment de ligne ou de fax propre au secrétariat.

Enfin, rappelons que le Club House est ouvert le samedi soir de 18 h à 20 h et qu'il est tenu par Julie.

### La carte de membre

Nous vous joignons sur une page séparée votre carte de membre 1997.

Nous avons été un peu retardés par quelques membres qui n'avaient pas répondu à nos nombreux rappels d'envoi de photos. Pour des questions d'argent il n'est pas économique de faire ces cartes en plusieurs fois.

Quand nous avons eu les photos des conjoints et conjointes nous avons fait également une carte à leur nom. Si c'est votre cas vous trouverez la deuxième carte jointe.

Ne perdez pas cette carte, nous attendons son édition 1997 pour refaire des démarches avec différents fournisseurs pour obtenir des tarifs préférentiels et ferons le point au prochain bulletin.

Pour la carte 1998, vous n'aurez pas à renvoyer de photo, elles vont être passées au scanner, donc facilement reproductibles.

<b>LE COIN DES VOILEUX</b>
----------------------------

**Information de la Fédération Française de Voile :**

La Fédération étudie actuellement une licence de voile pour les plaisanciers ne participant pas à des compétitions nationales mais seulement à des régates de club ou interclub. Cette licence plaisance, appelée passeport voile verrait le jour en septembre 97 pour être applicable en janvier 98. Elle coûterait la moitié de la licence adulte. Nous suivrons cette affaire de près.

Votre cercle était représenté à la dernière assemblée générale du Comité de Voile et a eu le plaisir d'entendre le Président du Comité Départemental de voile. M. Hopffner a confirmé qu'un des objectifs de la Ligue et de la Fédération était de se préoccuper davantage des membres de clubs et des clubs partiquant la voile de plaisance alors que toutes leurs préoccupations et leur budget étaient, jusqu'à présent, centrés sur la compétition et la formation des jeunes.

A l'ordre du jour aussi un critérium adulte pour habitable permettant aux voiliers de participer à un rallye inter clubs et aux dirigeants de ces clubs de se rencontrer.

Parmi les initiatives prévues :

- Le tour de l'île de Ré organisé par la SRR les 9 - 10 - 11 mai 97
- Le Trophée de l'estuaire de la Charente organisé par le Club Nautique de Rochefort les 17 - 18 - 19 mai 97.
- 

S'inscrire auprès d'Edouard Couté en écrivant, à son attention, au secrétariat du Club.

**Ecole de Voile :**

Une offre est faite aux membres du C.N.L.F. pour la formation voile de vos enfants ou pour vous-même.

Elle semble intéressante à plus d'un titre car, pour la première fois les dates sont connues dès le début de l'année. Nous la reproduisons telle qu'elle nous a été fournie.

Là encore, le secrétariat est à votre disposition.

## QUELQUES RAPPELS

### **Les règlements :**

Merci de faire des chèques séparés pour chaque règlement. Cela facilite les tâches de secrétariat et de comptabilité. Plus tard, lorsque nous serons mieux organisés nous vous dispenserons de ces découpages.

### **Appel des cotisations :**

Cet appel a été fait dans le dernier bulletin de décembre.

A ce jour, 126 cotisations ont été reçues. Il y a donc des retardataires.

Rappelons que les cotisations sont payables dans le courant du mois de janvier de chaque année et que le montant pour 1997 a été porté à 750 F lors de l'assemblée générale du mois d'août 96.

Rappelons également que vous devez nous retourner votre chèque accompagné du talon découpé en page 8 du BIM 9612 après l'avoir rempli.

Enfin, sachez que le secrétariat ne transmet les demandes de réservation de mouillage qu'au fur et à mesure du paiement des cotisations.

### **Appel des licences de voile :**

Voir chapitre « Coin des Voileux » pour les futures licences plaisance.

Pour 1997, l'ancien régime subsiste.

Le document à remplir et à retourner se trouve en page 9 du BIM9612. Nous avons, à ce jour, enregistré 24 demandes de licence sur une trentaine attendues.

### **Demande de réservation d'emplacement :**

Cette demande est à refaire chaque année. Votre bateau peut avoir changé, vous pouvez désirer une autre période que celle de l'année précédente... .

De plus, une panne de courant en fin d'année a malheureusement entraîné une perte d'informations en particulier en ce qui concerne les mouillages.

Si vous voulez une place en 1997, il est urgent, si ce n'est déjà fait, de nous adresser le document en page 10 du BIM 9612.

<b>PROGRAMME DU CERCLE</b>
----------------------------

Rappels :

**15 février 97**

Repas amical aux Terrasses du Galion  
à St Martin - 125 F personne  
S'inscrire au moins 3 jours avant auprès du  
secrétariat - règlement sur place

**8 mars 97**

Apéritif libanais au Club House

**22 mars 97**

Fondue bourguignonne au Club House  
La fondue savoyarde du 18 janvier a beaucoup  
plu, nous étions environ 30 - inscriptions 3 jours  
avant au secrétariat.

Bien entendu, l'ensemble du programme figure sur le BIM 9612 ainsi que dans l'horaire des marées 97.

La prochaine sortie en mer sera pour les voiliers : **régate de la SRR sur 3 jours 9-10-11 mai**  
et pour tous : **sortie à l'Aiguillon, jetée Est - samedi 24 mai**

La première régata du club : **Samedi 19 avril à 14 h**

**AGRANDISSEMENT DU PORT DE LA FLOTTE**

Ci-joint, un extrait du compte rendu du Conseil Municipal de La Flotte du 26.09.96 paru dans le Phare de Ré.



Les choses avancent, lentement certes, il est important de ne heurter personne.

Votre cercle prépare un document qui essaiera de définir de manière précise ce que pourrait être le port et l'avant port dans quatre ans, une fois ces travaux terminés, avec les avantages et les inconvénients des différentes solutions d'aménagement.

Cette plateforme de propositions sera présentée à l'adjoint au maire, M. Perrain, responsable des affaires portuaires de la commune et au maire de La Flotte. Elle sera à votre disposition sur demande dès le 15 mars.



<b>APPEL AUX MEMBRES DISPONIBLES</b>
--------------------------------------

Ne sont pas encore pourvus les postes de :

**Secrétaire,  
Secrétaire adjoint,  
Trésorier adjoint**

Pour ces différents postes, il est nécessaire :

- d'habiter à l'année La Flotte ou l'île ou d'y venir fréquemment,
- d'avoir suffisamment de disponibilité pour assurer un suivi.

Ces postes conviendraient mieux à un retraité. Vous ou votre compagne êtes peut-être dans ce cas. Des descriptions de ces postes peuvent vous être fournies sur demande au secrétariat ou auprès du Président.

En dehors des tâches accomplies par les responsables de ces postes ou ceux déjà pourvus, nous avons fréquemment des dossiers à étudier ou des affaires à traiter.

Peut-être certaines de ces affaires sont-elles de votre compétence. Nous en citons une et la décrivons ci-dessous en indiquant les compétences nécessaires :

Travaux de secrétariat :

1. analyse du fichier informatique des membres et compléments à y apporter.  
Très souvent nous embêtons les membres avec des questionnaires à remplir alors que nous pourrions extraire des données ou obtenir des analyses à partir du fichier constitué (s'il était à jour) à partir des questionnaires déjà remplis.  
Il est possible de faire ce travail au départ uniquement le mercredi ou le samedi au secrétariat, jours de congé de la secrétaire. Par la suite, grâce à des copies sur disquettes il sera possible de le faire à domicile si vous disposez d'un PC équipé de Windows 95 et d'ACCESS. Un entretien sera nécessaire pour définir les analyses à effectuer.
2. Saisie de données informatiques non comptables.
3. Mise sous pli des BIM.
4. Préparation des horaires marées.
5. Classement et archivage.

Le cercle salarie une secrétaire, 90 heures par mois. Les affaires courantes l'occupent à temps plein et ces travaux considérés au départ comme non urgents, faute d'être exécutés occasionnent des surcharge de travail chaque fois qu'un élément est nécessaire par manque de saisie préalable.

Enfin, faute de disponibilité, certaines tâches ne sont ni abordées ni appréhendées correctement :

- La communication : articles pour les journaux qui publieraient volontiers des papiers sur notre cercle et permettraient aux élus d'évoluer dans leur approche de notre association. Par exemple, sur les aménagements portuaires. Sud Ouest, le Phare de Ré, l'Essentiel sont prêts à nous publier.
- La représentation auprès des groupements d'association de voile, du motonautisme, de pêche, de la plaisance etc...
- Le bricolage : certains travaux de répartition, d'entretien, de montage etc... Ex. : démontage de la plaque C.N.L.F. à l'entrée du jardin pour nettoyage et repose sur la plaque en bois avec étanchéité le long du mur.

Tables chaises ou porte manteau cassés. Ceci afin d'éviter de payer des heures à des salariés.

Bref ! la terre manque de bras. Le Cercle manque de cerveaux et de mains.